



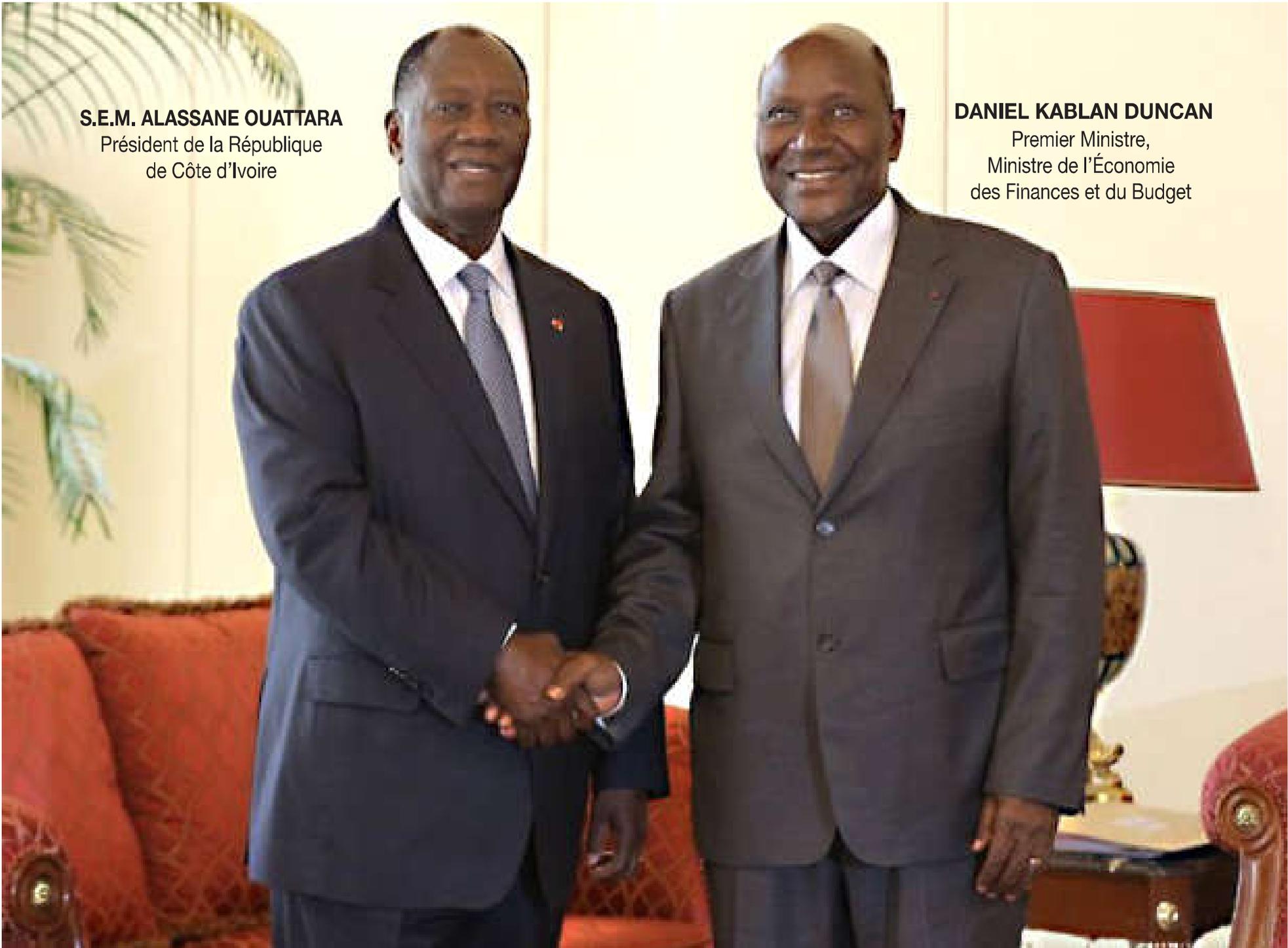
Cabinet du Premier Ministre,  
Ministre de l'Économie, des Finances  
et du Budget



République de Côte d'Ivoire  
Union - Discipline - Travail

# Rapport Annuel 2016

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES  
31 décembre 2016



**S.E.M. ALASSANE OUATTARA**  
Président de la République  
de Côte d'Ivoire

**DANIEL KABLAN DUNCAN**  
Premier Ministre,  
Ministre de l'Économie  
des Finances et du Budget

# Table des matières

05		INTRODUCTION	35	IV-6	AUDIT DES PASSIFS DE L'ÉTAT (2011-2015 pour l'Administration Centrale ; 2014-2015 pour les Institutions)
06	I	PRÉSENTATION ET MISSIONS DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES (IGF)	35	IV-7	AUDIT INTERNE DES PROGRAMMES GAVI RSS ET SSV
14	II	PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'IGF AU TITRE DE L'ANNÉE 2016	36	IV-8	AUDIT DE LA GESTION DES CONVENTIONS D'EXPERTS BNETD
15	II-1	APPUI CONSEIL & COORDINATION	37	IV-9	AUDIT COMPLÉMENTAIRE DES ARRIÉRÉS DU TRÉSOR (2000 A 2010)
16	II-2	INSPECTION & AUDIT	38	IV-10	ACTIVITÉS DE LA BRIGADE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
16	II-3	LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	40	IV-11	AUDIT INTERNE DES PROJETS ET PROGRAMMES FINANCÉS ET COFINANCÉS PAR LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS
17	II-4	AUTRES ACTIVITÉS	41	IV-12	AUTRES ACTIVITÉS
21	III	FICHES SIGNALÉTIQUES DES PRINCIPALES MISSIONS RÉALISÉES EN 2016	41	IV-12.1	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
29	IV	RÉSUMÉ SYNOPTIQUE DES PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2016	42	IV-12.2	DÉMARCHE QUALITÉ DE L'IGF
30	IV-1	SUIVI DU REMBOURSEMENT DES CRÉDITS DE TVA	44		ACTIVITÉS D'ASSISTANCE ET D'APPUI-CONSEIL
31	IV-2	IDENTIFICATION DES RECETTES NON FISCALES DANS LES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS	45	V	PERSPECTIVES
32	IV-3	CADRE DE CONCERTATION DES INSPECTIONS GÉNÉRALES DES MINISTÈRES EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ET DU BUDGET	46		CONCLUSION
33	IV-4	ÉVALUATION DES DIRECTIONS DES AFFAIRES FINANCIÈRES DES MINISTÈRES	48		<b>ANNEXES AU RAPPORT ANNUEL</b> COMMUNICATION DE L'IGF NETWORKING À BARCELONE
34	IV-5	TRAITEMENT DES PASSIFS DE L'ÉTAT AUDITÉS (2001-2010 pour l'Administration Centrale ; 2001-2013 pour les Institutions)			

DANIEL KABLAN  
**DUNCAN**  
Premier Ministre,  
Ministre de l'Économie des  
Finances et du Budget



# INTRODUCTION

**Le présent rapport annuel est élaboré conformément à l'article 16 du décret n°99-599 du 13 décembre 1999 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'Inspection Générale des Finances (IGF).**

Les activités menées par l'IGF en 2016 se déclinent en quatre axes : (i) les missions d'inspections et d'audits, (ii) les activités d'appui-conseil et de coordination, (iii) la lutte contre la corruption et (iv) les autres activités notamment les activités de renforcement des capacités de l'IGF et celles liées à la mise en œuvre de la démarche qualité.

Cette classification prend en compte les missions inopinées, ainsi que les nouvelles missions attribuées à l'IGF, en l'occurrence l'accompagnement dans l'implémentation de l'audit interne au sein de l'administration publique.

- i) Les missions d'inspection et d'audit se rapportent aux missions traditionnelles de l'IGF.
- ii) Les activités d'appui-conseil recouvrent les avis demandés à l'IGF sur divers sujets et les activités de certains comités axés sur la gouvernance économique et financière.

iii) Les activités de lutte contre la corruption menées par la Brigade de Lutte contre la Corruption (BLC) portent essentiellement sur des enquêtes résultant des dénonciations.

iv) Les autres activités portent sur le renforcement des capacités des agents de l'IGF dans le domaine de la lutte contre la corruption, du management et de l'audit interne.

S'agissant spécifiquement de l'audit interne, les nouvelles missions confiées à l'IGF portent, d'une part, sur l'audit interne des programmes et projets financés ou cofinancés par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), et d'autre part, sur l'accompagnement dans la mise en œuvre de la réforme du contrôle interne et de l'audit interne au sein de l'Etat et ses démembrements.

## I - PRÉSENTATION ET MISSIONS DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES (IGF)

**R**attachée au Cabinet du Premier Ministre, Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget depuis décembre 2014, l'Inspection Générale des Finances (IGF), structure de gouvernance économique et financière de proximité, fait partie du dispositif national de promotion de la bonne gouvernance. Elle est régie par un texte de base et d'autres textes :

### Texte de base :

- le décret n°99-599 du 13 octobre 1999 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'IGF ;  
Autres textes :
- le décret n°2014-863 du 23 décembre 2014 portant rattachement de l'Inspection Générale des Finances au Premier Ministre, Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget ;
- le décret n°2015-475 du 1er juillet 2015 portant procédures et modalités de gestion des projets et programmes financés ou cofinancés par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- l'arrêté n°038 MEF/IGF du 17 février 2012 portant création, organisation, attributions et fonctionnement de la Brigade de Lutte contre la Corruption (BLC).

Ces textes confèrent à l'Inspection Générale des Finances (IGF) des attributions transversales de gouvernance qui couvrent principalement les activités des Ministères en charge de l'Économie et des Finances, et du Budget et du Portefeuille de l'Etat ainsi que des organismes gérant des fonds publics. Ainsi, suivant les textes ci-dessus rappelés,

### l'IGF est chargée :

- d'une mission générale et permanente de contrôle du bon fonctionnement des services rattachés, des directions centrales et services extérieurs, des Établissements Publics Nationaux sous tutelle économique et financière des Ministères en charge de l'Économie, des Finances et du Budget ;
- de missions spécifiques de contrôle financier et comptable, d'audit et d'évaluation des procédures administratives et de gestion des établissements publics nationaux, des sociétés d'Etat, des sociétés à participation financière publique, et de tous autres organismes sous tutelle économique et financière gérant des fonds publics ;
- de missions particulières de conseil, de vérification, de contrôle y compris les contrôles fiscaux et douaniers pour améliorer le recouvrement des taxes, d'inspection ou d'enquête et

de toutes autres missions demandées par les Ministres de l'Économie et des Finances et du Budget et du Portefeuille de l'État et, le cas échéant, conjointement avec d'autres Ministres. A ce titre, l'Inspection Générale des Finances est habilitée à constater et réprimer les infractions fiscales, douanières et de change ;

- de mission de lutte contre la fraude, la corruption et les infractions économiques et financières assimilées au sein des Ministères en charge de l'Économie et des Finances, et du Budget, des structures publiques relevant desdits Ministères, et organismes sous tutelle économique et financière gérant des fonds publics.

Depuis 2015, l'IGF assure la fonction d'audit interne des programmes et projets financés ou cofinancés par les Partenaires Techniques et Financiers notamment les projets du Groupe de la Banque Mondiale. Par ailleurs, l'Inspection Générale des Finances assure l'autorité technique des inspections sectorielles du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Économie et des Finances et du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, à savoir : l'Inspection Générale du Trésor (IGT), l'Inspection Générale des Services Fiscaux (IGSF), l'Inspection Générale

des Douanes (IGD), la Cellule d'Évaluation et d'Audit des Dépenses Publiques (CEADP) et la Direction Générale du Portefeuille de l'État (DGPE).

Au niveau de l'organisation et du fonctionnement, l'IGF comprend : un Secrétariat Permanent, des divisions, des sections d'inspection et de contrôle ainsi que des cellules répartis comme suit :

#### **Divisions :**

- la Division 1 : Contrôle de l'activité des services ;
- la Division 2 : Lutte contre la Fraude ;
- la Division 3 : Brigade de Lutte contre la Corruption.

#### **Cellules spécialisées :**

- Cellule Audit des Programmes et Projets financés ou cofinancés par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- Cellule Études et Formation ;
- Cellule Gestion du Budget et du Matériel ;
- Cellule Gestion des Ressources Humaines, Qualité et Communication.

#### **L'effectif de l'IGF s'élève à 124 agents aux profils académiques et professionnels diversifiés se subdivisant dans les fonctions ci-après :**

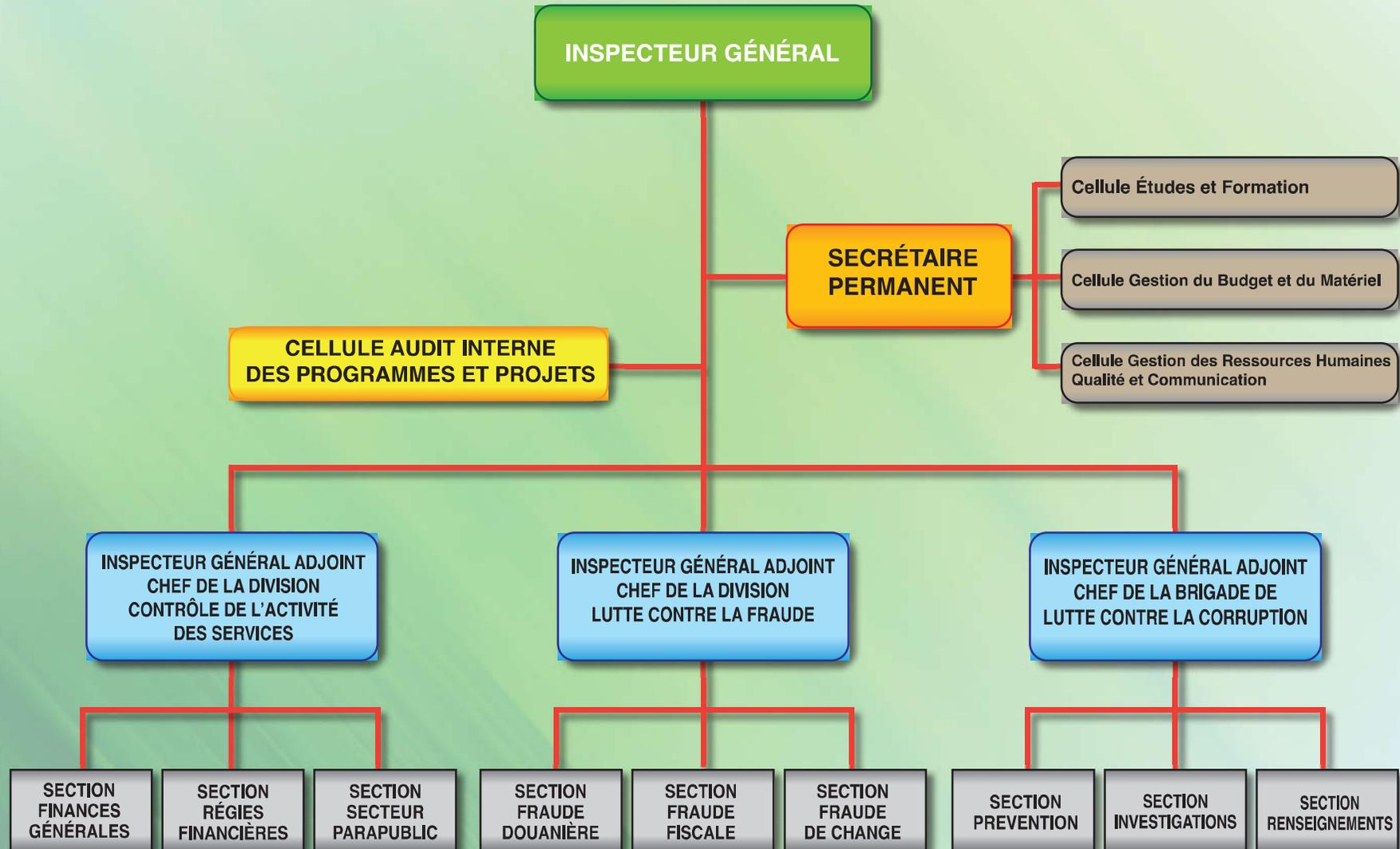
- Inspecteurs des Finances ;
- Inspecteurs Vérificateurs des Finances ;
- Consultants ;
- Agents de police et de gendarmerie ;
- Auditeurs ;
- Personnel d'appui (secrétaires, agents administratifs, chauffeurs, plantons...)

#### **l'IGF est située sur deux sites :**

- le site principal se trouve au Plateau dans les locaux de l'ex-SODESUCRE, Boulevard Clozel, 19 Clozel à l'angle, Avenue A58 du Docteur Clozet ; numéro 20 21 60 16
- le site secondaire abrite les bureaux de la Brigade de Lutte contre la Corruption (BLC) aux Deux-Plateaux, derrière l'ENA. Numéro vert : 800 00 380.

Le site Internet de l'IGF est consultable à l'adresse ci-après : <http://www.igf.finances.gouv.ci>. (E-mail : [info@igf.finances.gouv.ci](mailto:info@igf.finances.gouv.ci)) avec un lien sur la BLC aux fins de sa saisine par les usagers de l'Administration dans le cadre de la lutte contre la corruption.

# ORGANIGRAMME DE L'IGF



Inspecteur Général des Finances



Lassana SYLLA



Inspecteur Général Adjoint des Finances  
Kouman KOUASSI



Inspecteur Général Adjoint des Finances  
Col. KOUAMÉ Kaunant



Inspecteur Général Adjoint des Finances  
Mathias AKOUBÉ



Secrétaire Permanent, ADOU Damien Flore

**Séance de travail des Inspecteurs à l'IGF**



**IGF ET LES SERVICES DE CONTROLE ET D'INSPECTION DES MINISTÈRES CHARGÉS DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, ET DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT**

**INSPECTION TRANSVERSALE**

**INSPECTIONS SECTORIELLES**

**IGF**  
Inspection Générale  
des Finances

Inspection Générale du Trésor (IGT)

Inspection Générale des Services Fiscaux (IGSF)

Inspection Générale des Douanes (IGD)

Cellule d'Evaluation et d'Audit des Dépenses Publiques (CEADP)

Direction Générale du Portefeuille de l'Etat (DGPE)

## Les résultats issus des activités de l'IGF sont récapitulés comme suit :

- des données statistiques (page 14 à 17)
- des fiches signalétiques descriptives des activités menées (page 22 à 27)
- un résumé synoptique des principales activités (pages 29 à 44)
- les perspectives et la conclusion (page 45 à 46)
- enfin la communication de l'IGF networking à Barcelone (page 45)



COMITÉ DE DIRECTION DE L'IGF



**PRINCIPALES ACTIVITÉS DE  
L'IGF AU TITRE DE L'ANNÉE  
2016**

## II - PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'IGF AU TITRE DE L'ANNÉE 2016

Les principales activités réalisées par l'Inspection Générale des Finances en 2016 sont réparties selon les axes suivants :

- Appui-conseil et coordination ;
- Inspection et audit ;
- Lutte contre la corruption ;
- Autres activités.

En 2016, les activités d'appui-conseil et de coordination, les missions d'inspection et d'audit et les activités de lutte contre la corruption ont représenté respectivement 33 %, 14 % et 24 % des activités totales de l'IGF.

Les autres activités ont porté sur le renforcement des capacités et la démarche qualité pour 29%.

La synthèse de ces activités déclinée en différentes rubriques est présentée dans le tableau ci-après :

ACTIVITÉS	NOMBRE	%
<b>APPUI-CONSEIL ET DE COORDINATION</b>	<b>28</b>	<b>33%</b>
1. Comités	4	
2. Appui-conseil	17	
3. Missions statutaires	7	
<b>INSPECTION ET AUDIT</b>	<b>12</b>	<b>14%</b>
1. Missions IGF	7	
2. Missions conjointes	5	
<b>LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>	<b>21</b>	<b>24%</b>
1. Enquêtes	18	
2. Renforcement des capacités du personnel	1	
3. Participation à des rencontres internationales ayant pour thème la corruption	2	
<b>AUTRES ACTIVITÉS</b>	<b>25</b>	<b>29%</b>
1. Renforcement des capacités (séminaires et formations)	21	
2. Démarche qualité	4	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>59</b>	<b>100%</b>

Les activités menées en 2016 par l'IGF sont en hausse de 45% par rapport à celles de l'année 2015. Cette hausse significative s'explique principalement par l'augmentation des missions d'appui-conseil et de lutte contre la corruption.

En effet, l'avis de l'IGF a été sollicité par la hiérarchie sur 17 dossiers en 2016 contre 9 en 2015. Par ailleurs, les dénonciations dans le cadre de la lutte contre la corruption ont donné suite à 18 enquêtes en 2016 contre 7 en 2015.

## II.1 APPUI CONSEIL & COORDINATION

Les trente-deux (32) activités d'appui-conseil et de coordination menées en 2016 sont décrites dans le tableau ci-après :

ACTIVITÉS	NOMBRE	%
<b>1. Comités</b>	<b>4</b>	<b>13%</b>
Suivi du remboursement des crédits de TVA	1	
Suivi des recommandations des services de contrôle et d'inspection du MEFB	1	
Identification des recettes non fiscales dans les Départements Ministériels	1	
Coordination des actions liées au Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption	1	
<b>2. Appui-conseil</b>	<b>17</b>	<b>53%</b>
Participation aux travaux du Comité Technique du Comité National de Coordination et de Suivi de la mise en œuvre du Schéma directeur de la réforme des Finances Publiques (CONAFIP)	1	
Secrétariat du Comité de suivi des travaux de l'audit des impayés de l'État apurés grâce aux appuis de l'AFD	1	
Comité technique de réflexion sur les modalités de mise en place d'un cadre normatif encadrant la rémunération des membres des comités	1	
Droits de licenciement des agents du projet PVRHII	1	
Autres activités d'appui-conseil (Dossiers SOCIPEC, TROPICAL BOIS etc.)	13	
<b>3. Missions statutaires</b>	<b>11</b>	<b>34%</b>
Passations de service	8	
Commission Administrative de Conciliation (CAC)	1	
Commission Nationale de la Micro finance	1	
Comité de Supervision de la nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (PSP)	1	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>32</b>	<b>100%</b>

## II.2 INSPECTION & AUDIT

En 2016, ce domaine a porté sur 12 missions décrites dans le tableau ci-après :

MISSIONS	NOMBRE	%
<b>1. Missions IGF</b>	<b>7</b>	<b>55%</b>
Évaluation des DAF des Ministères	2	
Audit des passifs de l'Etat 2001-2010 (achèvement de la mission)	1	
Audit des passifs de l'Etat 2011-2015 (recensement des passifs)	1	
Audit interne des programmes GAVI RSS et SSV	2	
Audit de la gestion des conventions d'experts BNETD	1	
<b>2. Missions conjointes</b>	<b>5</b>	<b>45%</b>
Audit complémentaire des arriérés du Trésor de 2000 à 2010	1	
Mission de suivi des recommandations issues de l'inspection réalisée en 2014 à la SICOGI	1	
Mission d'inspection à la Mairie du Plateau	1	
Mission d'inspection à l'Office National d'Identification (ONI)	1	
Mission d'audit des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires (CROU) de Côte d'Ivoire	1	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>12</b>	<b>100%</b>

## II.3 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Cette activité menée par la troisième division de l'IGF, la Brigade de Lutte contre la Corruption (BLC) a porté en 2016 sur le traitement des plaintes et dénonciations (86%), le renforcement des capacités et les échanges internationaux (14%).

DOMAINE	NOMBRE	%
<b>1. Traitement des plaintes et dénonciations</b>	<b>18</b>	<b>86%</b>
<b>2. Renforcement des capacités du personnel</b>	<b>1</b>	<b>5%</b>
<b>3. Participation à des rencontres internationales ayant pour thème la corruption</b>	<b>2</b>	<b>9%</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>

## II.4 AUTRES ACTIVITÉS

### ◆ LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Cette activité a été mise en œuvre à travers :

- des formations organisées en interne par l'IGF (Formation en audit interne en collaboration avec l'IIA) ;
- des formations organisées par divers partenaires (Institut des Finances-IdF-, Global Challenge, Centre d'Education à Distance-CED-, Management Des Entreprises-MDE-, etc.)
- des mécanismes de formations-actions réalisés par des

consultants dans le cadre de l'accompagnement de diverses missions d'inspection, d'audit et de conseil.

### ◆ LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ DE L'IGF

Les activités ont notamment porté sur les revues de processus, l'installation du logiciel de gestion des progrès permanents et la formation des utilisateurs.

Ci-après, le tableau descriptif des autres activités menées en 2016 :

AUTRES ACTIVITÉS		NOMBRE	%
<b>1. Renforcement des capacités</b>		<b>21</b>	<b>81%</b>
Séminaires et formations		21	
<b>2. Démarche Qualité</b>		<b>4</b>	<b>19%</b>
Revue de processus		2	
Installation et formation à la prise en main de logiciels de gestion des progrès permanents (3 personnes)		1	
Formation des points focaux indicateurs sur la prise en main du nouveau logiciel de gestion des indicateurs de performance (12 personnes)		1	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>12</b>	<b>100%</b>

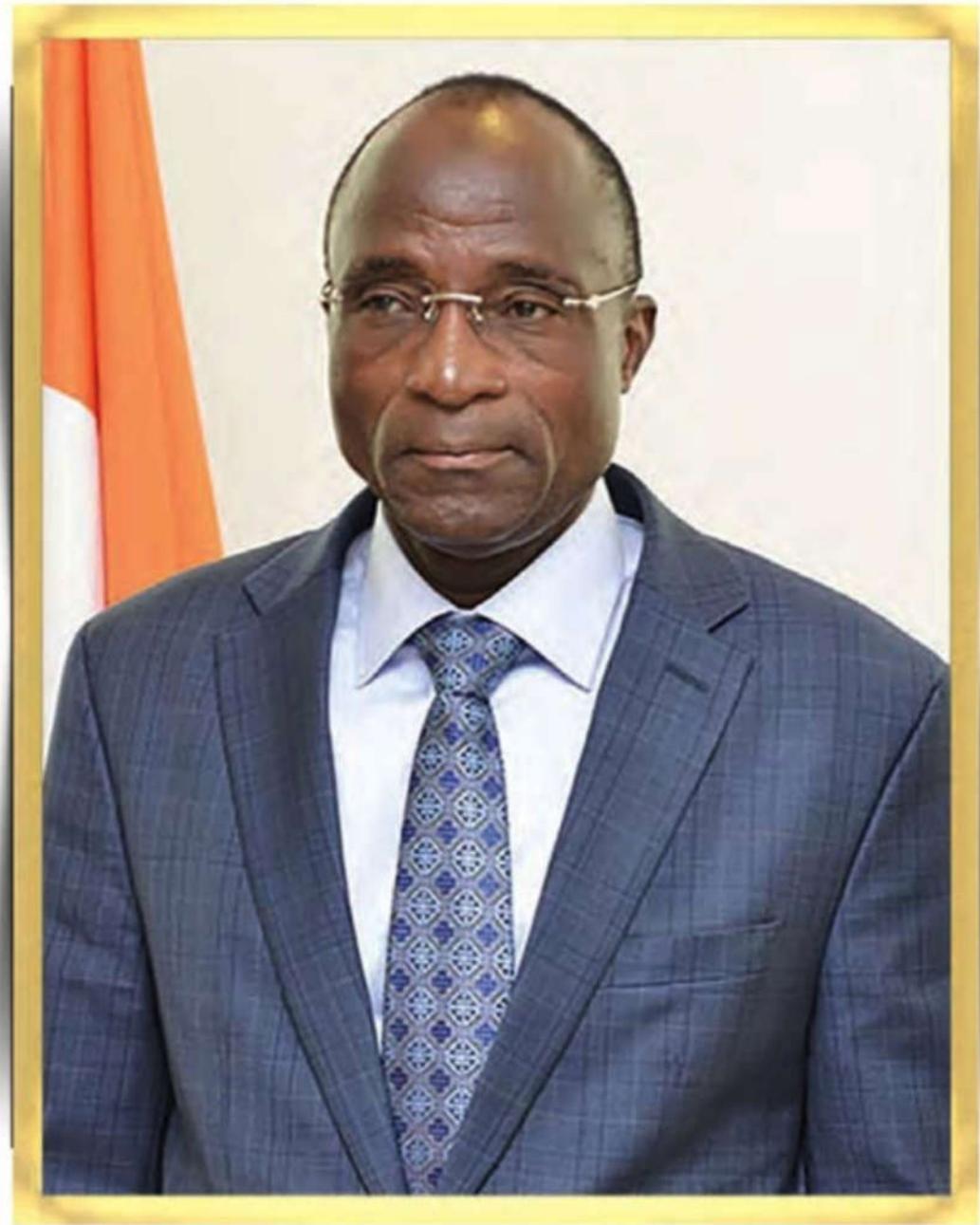


Abdourahmane  
**CISSÉ**

MINISTRE AUPRÈS DU PREMIER  
MINISTRE, CHARGÉ DU BUDGET  
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

Adama  
**KONÉ**

MINISTRE AUPRÈS  
DU PREMIER MINISTRE,  
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES





**Photo de famille à l'issue d'une séance de travail avec une mission du FMI relative à la 7ème revue du volet Facilitation Elargie de Crédit (FEC) du Programme Economique Financier (PEF), en mars 2016**



**FICHES SIGNALÉTIQUES  
DES PRINCIPALES ACTIVITÉS  
RÉALISÉES EN 2016**

## FICHES SIGNALÉTIQUES DES PRINCIPALES MISSIONS RÉALISÉES EN 2016

N	CATÉGORIE	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE A DONNER
<b>Activités d'appui-conseil et de coordination</b>					
1	Comités	Suivi du remboursement des crédits de TVA	<p>Evaluer l'application des procédures d'instruction et de remboursement</p> <p>Proposer des modalités de paiement sur la base de critères objectifs</p> <p>Donner un avis sur toute question relative à la procédure de remboursement des crédits de TVA</p>	<p>Crédits de TVA demandés en paiement à la Régie intégralement payés</p> <p>Nouveau mécanisme d'approvisionnement de la Régie TVA opérationnel</p> <p>Collecte des ressources TVA régulièrement suivie</p> <p>Portail mis en place sur le site de la DGI pour le suivi en temps réel de l'évolution de l'instruction des dossiers</p> <p>Rapports trimestriels de suivi des remboursements de crédits TVA produits</p> <p>Participation à la journée nationale de partenariat 2016 (Etat-Secteur Privé)</p>	<p>Suivre la mise en place des nouvelles mesures</p> <p>Veiller au suivi rigoureux des délais d'instruction et de paiement des crédits de TVA</p> <p>Suivre le fonctionnement des portails de la DGD et de la DGI et veiller à leur amélioration continue</p> <p>Poursuivre les activités de conseil en vue d'améliorer le rendement de la TVA</p> <p>Connecter l'IGF à l'applicatif des remboursements de crédits TVA</p>
2	Comités	Suivi des recommandations des services de contrôle et d'inspection du MEFB	<p>Animer un cadre de coordination entre les organes de contrôle et d'inspection du MEFB</p> <p>Suivre la mise en œuvre des recommandations des services de contrôle et d'inspection</p>	<p>Tenue régulière des réunions du Comité de Suivi des recommandations</p> <p>Applicatif de suivi de la mise en œuvre des recommandations en cours d'élaboration (financé par le Programme Pays de Renforcement de Capacités(PPRC))</p> <p>Prestataire sélectionné</p>	<p>Poursuivre les activités conformément au mandat du comité</p> <p>Finaliser l'applicatif du suivi des recommandations</p>
3	Comités	Identification des recettes de services	<p>Identifier les recettes de services dans les Ministères</p> <p>S'assurer du caractère réglementaire de leur création et de leur transparence</p>	<p>12 Ministères visités en 2016 dont sept (7) dans le cadre du suivi des recommandations et cinq (5) nouveaux ministères identifiés</p> <p>Quatre (4) décrets instituant les recettes non fiscales pris</p>	<p>Poursuivre l'identification des recettes et s'assurer de leur régularité conformément au décret de création du comité</p>

N	CATÉGORIE	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE A DONNER
<b>Activités d'appui-conseil et de coordination</b>					
4	Appui-conseil	<b>Comité Technique du Comité National de Coordination et de Suivi de la mise en œuvre du « Schéma directeur de la réforme des Finances Publiques (CONAFIP) »</b>	Suivre et évaluer la mise en œuvre du Schéma directeur de la réforme des Finances Publiques	Participation aux travaux du Comité Technique Participation aux travaux du groupe « Contrôle » chargé de la mise en œuvre des actions de l'axe n° 6 du Schéma Projets de Décret relatifs à la prise en compte de la fonction Audit interne dans les attributions de l'Inspection Générale d'Etat (IGE), de l'Inspection Générale des Finances (IGF) et des services d'Inspection ministérielle (IGM) élaborés et soumis aux MPMEF et MPMBPE pour validation	Poursuivre les activités du Comité Technique en cours Faire prendre les décrets relatifs à la prise en compte de la fonction Audit interne dans les attributions de l'IGE et des IGM
5	Appui-conseil	<b>Audit des impayés de l'Etat apurés grâce aux appuis de l'AFD</b>	Coordonner l'appel d'offre pour l'audit Assurer le Secrétariat du Comité de suivi des travaux de l'audit	Comité de suivi de l'audit mis en place par arrêté interministériel Rapport final de l'audit produit par le Cabinet 2AC Rapport d'activités du Comité de suivi produit	Suivre la mise en œuvre des recommandations de l'audit par les services opérationnels Capitaliser la méthodologie adoptée par le Cabinet 2AC
6	Appui-conseil	<b>Comité technique de réflexion sur les modalités de mise en place d'un cadre normatif encadrant la rémunération des membres des comités</b>	Définir un cadre normatif encadrant la rémunération des membres des comités ministériels et interministériels	Synthèse des travaux du Comité faite et transmise au Cabinet du Premier Ministre	Élaborer le Projet de Communication en Conseil des Ministres sur les conclusions des réflexions du Comité par le MBPE
7	Appui-conseil	<b>Droits de licenciement des agents du projet PVRHII</b>	Déterminer l'éligibilité de chaque requérant à la perception d'indemnités de licenciement Obtenir les preuves de la durée de présence effective de chaque requérant Identifier la rémunération effective des 12 derniers mois de présence au sein du projet	Note de synthèse et note détaillée produites et transmises au Directeur de Cabinet Adjoint du MPMBPE le montant des droits réclamés par le personnel du PVRH a été déterminé	Cf. tutelle (Dossier traité et transmis à la tutelle)

N	CATÉGORIE	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE A DONNER
<b>Activités d'appui-conseil et de coordination</b>					
8	Appui-conseil	PAGDRH (Programme d'Appui à la Gestion Durable des Ressources Halieutiques)	Examiner les passifs du programme sur la période de 2011 à 2014	Rapport issu de la revue de la gestion financière et physique du PAGDRH sur la période de 2011 à 2014 examiné Note d'analyse produite	Cf. MIRAH (Note d'analyse transmise au Ministre des Ressources Animales et Halieutiques pour compétence)
9	Appui-conseil	Comité National des Jeux de la Francophonie (CNJF)	Procéder à un pré diagnostic du fonctionnement du CNJF aux plans financiers et comptables et formuler les recommandations idoines	Pré diagnostic réalisé Mesures correctives proposées Mesures conservatoires préconisées	Cf. tutelle (Conclusions transmises à la tutelle pour appréciation)
10	Missions statutaires	Passations de service	Assurer la présidence de la passation et rendre compte à la hiérarchie	8 passations de services effectuées dans les services suivants : Direction Générale des Impôts (DGI) Inspection Générale de Services Fiscaux (IGSF), Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), Projet d'Urgence d'appui à l'éducation de base, DAFEXI, DRH MPMEF, DCPE et DEPE PV élaborés et disponibles PV de passation transmis à la tutelle et archivé au sein de l'IGF	Néant Poursuivre la représentation de l'IGF
11	Missions statutaires	Commission Administrative de Conciliation (CAC)	Assurer la représentation de l'IGF au sein de la CAC	IGF représentée à toutes les réunions statutaires Séances de travail avec l'ANRMP réalisées Règlement intérieur finalisé Rapport annuel en cours de finalisation	Poursuivre la représentation de l'IGF
12	Missions statutaires	Commission Micro finance	Garantir la viabilité des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)	Huit (8) sessions tenues en 2016 au cours desquelles 7 rapports de contrôles des SFD ont été examinés par la Commission De 2002 à 2016 : •les dirigeants de 27 SFD ont fait l'objet de sanctions disciplinaires (3 blâmes, 4 suspensions, 20 destitutions) •90 structures ont été fermées pour exercice illégal de l'activité de microfinance	Poursuivre la représentation de l'IGF

N	CATÉGORIE	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE A DONNER
<b>Activités d'appui-conseil et de coordination</b>					
13	Missions statutaires	Comité de Supervision de la nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (PSP)	Assurer la représentation du Ministère en charge de l'Economie et des Finances au sein dudit Comité Appuyer le DG dans sa gestion Veiller au respect de la convention liant la nouvelle PSP à l'Etat	Trois (3) réunions ont été tenues au cours desquelles les documents ci-après ont été examinés : l'état d'exécution de la Matrice d'Action et de Communication de la structure les rapports d'activités périodiques l'état d'exécution des recommandations du Conseil d'Administration et du Comité de Supervision La situation des créances de la Nouvelle PSP	Participer aux activités de la Commission conformément à son mandat
<b>Inspection et audit</b>					
14	Missions IGF programmées	Evaluation semestrielle des Directions des Affaires Financières	Évaluer la gestion financière des DAF S'assurer par sondage de la régularité et de l'effectivité de certaines dépenses	Evaluation des DAF à fin décembre 2015 achevée Evaluation des DAF du premier semestre 2016 achevée : - gestion financière évaluée - missions de contrôle de cohérence entre la consommation des crédits et les réalisations physiques réalisées	Finaliser l'évaluation des DAF du deuxième semestre 2016 Poursuivre les missions d'évaluation des DAF en 2017
15	Missions IGF programmées	Traitement des passifs de l'Etat audités	Établir le plan d'apurement des passifs validés sur la période : 2001-2010 pour l'Administration centrale 2001-2013 pour les Institutions	Passifs de l'Etat recensés et audités Communication sur les résultats de l'audit adopté en Conseil des Ministres du 07 septembre 2016	Finaliser le plan d'apurement des passifs validés
16	Missions IGF programmées	Audit des passifs de l'Etat	Déterminer le montant des passifs de l'Etat sur la période : 2011 -2015 pour l'Administration centrale 2014-2015 pour les Institutions	Recensement achevé	Procéder aux vérifications des passifs recensés

N	CATÉGORIE	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE A DONNER
<b>Inspection et audit</b>					
17	Missions IGF programmées	Audit interne des programmes de santé publique GAVI RSS et SSV	Améliorer le degré de maîtrise des opérations et rendre plus performant les processus de gouvernance, de management des risques et de contrôle du programme	GAVI SSV : Travaux d'accompagnement de la DC PEV pour la mise en place de divers outils de pilotage et de gestion et conception d'un plan d'audit pour la suite du programme en cours GAVI RSS : Mission de contrôle de l'exécution financière effectuée	Poursuivre l'audit interne des deux programmes
18	Missions programmées	Audit interne de 6 projets financés ou cofinancés par la Banque Mondiale	Améliorer le degré de maîtrise des opérations et rendre plus performant les processus de gouvernance, de management des risques et de contrôle du programme	-Projets de Protocole d'accord élaborés et transmis aux Coordonnateurs de Projets pour validation - Documents et informations transmis par les Coordonnateurs des projets à l'IGF pour la prise de connaissance générale desdits projets -Plans d'audit en cours d'élaboration	- Valider les protocoles d'accord et les plans d'audit - Réaliser les missions d'audit interne
19	Missions IGF non programmées	Audit de la gestion des conventions d'experts BNETD	Analyser les conventions d'experts BNETD	Rapport d'audit produit et transmis au Cabinet du MPMBPE	Suivre la mise en œuvre des recommandations de la mission après l'adoption des conclusions par la hiérarchie
20	Missions conjointes	Audit complémentaire des arriérés du Trésor (2000 à 2010)	Déterminer et arrêter le montant des mandats et OP qui correspondent à des travaux, fournitures et prestations effectués au profit de l'Etat (point des mandats validés entièrement et point des mandats validés partiellement)	-Rapport d'audit produit -Projet de communication en Conseil des Ministres élaboré	- Faire adopter les conclusions de la mission incluant un plan d'apurement des arriérés validés par le Conseil des Ministres - Mobiliser la trésorerie pour payer dans les meilleurs délais la créance validée après adoption des résultats par le Gouvernement
21	Missions conjointes avec l'IGE	Mission d'enquête à la Mairie du Plateau	Vérifier les dépenses relatives aux actions sociales et l'usage des ressources de ladite Mairie	-Rapport de mission produit	Cf. Inspection Générale d'Etat (IGE)

N	CATÉGORIE	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE A DONNER
<b>Inspection et audit</b>					
22	Missions conjointes avec l'IGE	Mission de suivi des recommandations de l'inspection réalisée à la SICOGL en 2014	S'assurer de la mise en application des recommandations de la mission d'inspection réalisée par l'IGE en 2014	Rapport de mission produit	Cf. Inspection Générale d'Etat (IGE)
23	Missions conjointes avec l'IGE	Mission d'inspection à l'Office National d'Identification (ONI)	Vérifier les faits et les dysfonctionnements allégués Vérifier la régularité des marchés conclus et exécutés à l'ONI Vérifier l'existence et la gestion d'un fonds de réserve à l'ONI	Rapport de mission produit	Cf. Inspection Générale d'Etat (IGE)
24	Missions conjointes avec l'IGE	Mission d'audit des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires (CROU) de Côte d'Ivoire	Analyser le dispositif organisationnel des CROU Analyser l'efficacité des procédures de gestion administrative, financière et comptable	Draft du rapport produit	Poursuivre et achever la mission en appui à l'IGE
25	Lutte contre la corruption	Enquêtes et Prévention	Détecter et réprimer la corruption dans l'administration économique et financière Communiquer autour de la BLC et prévenir la corruption	18 dossiers traités et finalisés 46 nouvelles plaintes et dénonciations enregistrées	Poursuivre les traitements des plaintes et dénonciations enregistrées

Les locaux de l'IGF à Abidjan-Plateau, Boulevard Angoulvant,  
19 Clozel à l'angle Avenue A58 du Docteur Clozet  
[www.igf.finances.gouv.ci](http://www.igf.finances.gouv.ci)





**RÉSUMÉ SYNOPTIQUE DES  
PRINCIPALES ACTIVITÉS  
RÉALISÉES EN 2016**

## IV - 1 SUIVI DU REMBOURSEMENT DES CRÉDITS DE TVA

### • Contexte

Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, le Gouvernement accorde une attention particulière à la question du remboursement des crédits TVA.

Ainsi, de nombreuses réformes ont été mises en œuvre pour renforcer la transparence et la célérité dans le remboursement des crédits TVA, notamment la création de la régie d'avance TVA en août 2006 et la mise en place du Comité de suivi de remboursement des crédits TVA depuis septembre 2011. C'est un comité paritaire Etat-Secteur privé présidé par l'Inspecteur Général des Finances qui comprend le Trésor, les Impôts et la Douane pour le compte de l'Administration et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) au titre du secteur privé.

Pour renforcer le mécanisme, des réformes entreprises ont permis de mettre en place un applicatif de gestion intégrée du remboursement des crédits TVA et d'instaurer un nouveau mécanisme d'approvisionnement de la régie TVA depuis 2015.

### • Résultats

Le suivi régulier du traitement et du paiement des dossiers par le comité TVA a permis d'enregistrer des améliorations et des performances notables dans le remboursement des crédits TVA.

Les principaux résultats obtenus par le comité à ce jour sont récapitulés comme suit :

- le cumul du montant de crédits de TVA demandé en paiement à la Régie au 31 décembre 2016 se chiffant à 96,9 milliards F CFA a été intégralement payé ;
- l'application de la quote part de 12% des ressources TVA affectée au remboursement des crédits TVA est effective et a permis à la régie d'être approvisionnée à hauteur de 79,4 milliards en 2016 ;
- le portail mis en place sur le site de la DGI pour le suivi en temps réel de l'instruction des dossiers est fonctionnel;
- l'applicatif de remboursement des crédits de TVA est opérationnel et utilisé désormais pour l'instruction et le paiement de tous les dossiers ;

À fin décembre 2016, la situation des restes à payer sur les anciens crédits de TVA se présente comme suit :

- crédits titrisés 2009-2013 : 16,4 milliards entièrement apurés

- crédits titrisés 2016-2019 : 747,5 millions échus apurés et 2,24 milliards restant à apurer pour lesquels l'échéance des paiements n'est pas encore arrivée.
- crédits de TVA titrisés et traités au titre de la dette publique intérieure et gérés par l'Agence Comptable de la Dette Publique (ACDP).
- crédits de TVA ancienne formule : 3,15 milliards. Ces crédits ont été pris en compte dans le cadre général du traitement des passifs de l'Etat effectué par l'IGF.

### • Perspectives

- suivre le fonctionnement des portails de la Douane et des Impôts et veiller à leur amélioration continue ;
- poursuivre les activités de conseil en vue d'améliorer le rendement de la TVA qui est désormais la seule ressource de financement de la Régie TVA ;
- connecter l'IGF à l'applicatif de remboursements des crédits TVA ;
- Suivre la prise en charge par l'Etat du solde des anciens crédits de TVA à hauteur de 3,15 Milliards.

## IV - 2 IDENTIFICATION DES RECETTES NON FISCALES DANS LES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

### • Contexte

Dans le cadre de l'assainissement des finances publiques, l'Inspection Générale des Finances (IGF), l'Inspection Générale du Trésor (IGT) et la Recette Générale des Finances (RGF) effectuent conjointement depuis 2007 des missions d'identification et de contrôle des recettes de services.

Ces recettes sont encadrées juridiquement par les articles 4 et 10 de la Loi organique n°2014-336 du 5 juin 2014 relative aux lois des finances.

Malgré cette disposition de la Loi, il a été donné de constater un foisonnement de recettes dans certaines administrations créant ainsi une déperdition des ressources publiques.

Pour faire face à cette situation, un Comité

d'identification des Recettes Non Fiscales a été créé par le décret n°2013-763 du 8 novembre 2013.

Ce Comité est chargé de mener des investigations dans toute administration publique et privée susceptible de détenir des recettes de services en vue de les identifier et de les inscrire dans un cadre légal de gestion.

### • Résultats

Au cours de l'année 2016, le Comité d'identification des Recettes non Fiscales a effectué des missions dans 12 Ministères dont sept (7) concernent le suivi des recommandations et cinq (5) au titre de l'identification des recettes de services.

Au titre du suivi des recommandations,

le Comité a assisté les ministères dans l'élaboration des décrets instituant les recettes de services dont quatre (4) ont été signés.

Au titre de l'identification des recettes de services, le Comité d'identification a sensibilisé les ministères en vue de se conformer à la loi organique n°2014-336 du 5 juin 2014 en déclarant leurs recettes de services.

### • Perspectives

- poursuivre l'identification des recettes de services et le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées.
- effectuer des missions d'audit dans les Trésoreries ou les Régies de recettes.

### IV - 3 CADRE DE CONCERTATION DES INSPECTIONS GÉNÉRALES DES MINISTÈRES EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ET DU BUDGET

#### • Contexte

Dans le cadre du renforcement de l'efficacité de la fonction contrôle au sein du Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, un cadre de concertation et de coordination des activités des organes de contrôle et d'inspection dudit Ministère a été créé par la mise en place du Comité de suivi des recommandations des services de contrôle et d'inspection (arrêté n°298/MEF/CAB du 27 mai 2010).

Ce Comité a deux principaux axes d'intervention, à savoir : la surveillance et l'encadrement :

- la surveillance de la mise en œuvre des recommandations dans des services de contrôle et d'inspection consiste pour l'essentiel à suivre les calendriers établis par les services et à vérifier la conformité de l'exécution des recommandations.
- l'encadrement ou l'assistance par le Comité de Suivi des recommandations

consiste en des actions relatives à l'harmonisation des méthodes de travail, aux échanges d'expériences, au renforcement des capacités des membres du Comité, aux formations des Inspecteurs aux techniques de suivi et aux visites des services de contrôle.

#### • Résultats

En 2016, outre la tenue régulière des réunions, l'élaboration du tableau de bord et des rapports de suivi des recommandations, le Comité de Suivi des recommandations a activement participé à la mise en œuvre des activités de l'axe 6 du schéma directeur de la réforme des Finances Publiques relatif à l'implémentation du contrôle interne, de l'audit interne et externe dans l'Administration. Les travaux de cet axe ont principalement porté sur la participation à la rédaction et à la validation des projets de textes des organes

de contrôle pour prendre en compte la fonction d'audit interne dans leurs attributions. Le comité de suivi des recommandations a également validé le cahier de charges de l'applicatif de gestion du suivi des recommandations et participé à la sélection du prestataire chargé de concevoir l'applicatif.

#### • Perspectives

- poursuivre les travaux du Comité de Suivi des recommandations ;
- renforcer les missions d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations ;
- participer aux travaux d'implémentation de l'audit interne dans le MEFB ;
- achever et rendre opérationnel l'applicatif de suivi de la mise en œuvre des recommandations.

## IV - 4 EVALUATION DES DIRECTIONS DES AFFAIRES FINANCIÈRES DES MINISTÈRES

### • Contexte

Dans le cadre du renforcement du contrôle a posteriori des activités des services, l'Inspection Générale des Finances procède à un suivi-évaluation trimestriel des activités des DAF.

En qualité d'administrateur de crédits délégué et d'ordonnateur délégué, il engage l'Etat, en dehors des cas spécifiques déterminés par les textes, notamment la gestion de la dette publique et de la solde. De ce fait, il s'avère nécessaire de l'évaluer en vue de rechercher l'optimisation de la dépense et d'améliorer la gouvernance dans l'exécution de la dépense publique.

L'objectif de la mission "évaluation des DAF" est de se prononcer sur la qualité de

la gestion budgétaire, le respect des règles et procédures, le respect du rythme de consommation des crédits et d'apprécier la cohérence entre l'exécution financière et les réalisations physiques.

### • Résultats

#### 1) Les progrès

Les progrès réalisés sont :

- l'amélioration de l'exécution du budget par rapport au respect de l'orthodoxie budgétaire ;
- l'habitude de reddition, de redevabilité, pilier important de la bonne gouvernance ;
- l'instauration de la comptabilité matière dans certaines Directions des Affaires Financières ;
- l'utilisation de logiciel de gestion des stocks dans certaines Directions des Affaires Financières ;
- la mise en place d'un archivage électronique dans certaines Directions des Affaires Financières pour assurer un meilleur archivage des pièces justificatives des dépenses ;
- la sensibilisation accrue de la DGBF sur les problèmes administratifs et techniques posés par les DAF.

### Tableau des résultats du 1er semestre

Année	Nbre de rapports reçus	Budget analysé (F CFA)	Mandats visés (F CFA)	Taux d'exécution du budget	Contrôle in situ par échantillonnage
2016 (2 <sup>ème</sup> Trimestre)	40	1 496 930 530 316	691 756 439 740	44,82%	Dépenses contrôlées : 2 147 517 078 FCFA Dépenses régulières : 2 015 013 142 FCFA Dépenses non conformes : 132 506 936 FCFA

Le budget analysé concerne le fonctionnement (titre2) et les investissements (titre3)

- **Difficultés**

**Les principales faiblesses récurrentes relevées lors des différentes missions sont :**

- **d**éficiences du système de contrôle interne au sein des Directions Financières ;
- **i**nexistence d'une comptabilité-matière pour la gestion des biens mobiliers et immobiliers dans la plupart des ministères;
- **i**nsuffisance du suivi-évaluation de la gestion des crédits transférés par les DAF ;
- **l**enteur dans la régularisation des avances de trésorerie ;
- **d**éfaillances fréquentes des réseaux SIGFIP et SIGMAP.

- **Perspectives**

La mission doit évoluer en adéquation avec les nouvelles réformes des finances publiques dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des recommandations de l'atelier interne organisé en 2014.

#### **IV. 5 TRAITEMENT DES PASSIFS DE L'ÉTAT AUDITÉS (2001-2010 pour l'Administration Centrale ; 2001-2013 pour les Institutions)**

- **Contexte**

La volonté d'assainir les finances publiques a conduit le Gouvernement à diligenter des audits sur ses engagements antérieurs vis-à-vis des fournisseurs et spécifiquement sur

les passifs qui résultent essentiellement de prestations réalisées au profit de l'Administration en l'absence de couverture budgétaire.

Au terme de cet audit sur les passifs de l'Etat, le Conseil des Ministres du 07 septembre 2016 a adopté les conclusions des travaux et a instruit les Ministres concernés à l'effet de mettre en œuvre un plan d'apurement des créances validées.

En exécution de cette diligence, l'Inspection Générale des Finances (IGF) a été instruite par la hiérarchie afin de faire des propositions de modalités d'apurement.

- **Résultats**

- **m**ontant des passifs recensés se chiffrant à 448 milliards FCFA dont 356 milliards pour les passifs ordinaires de l'administration centrale et les institutions, et 92 milliards pour les passifs spécifiques constitués par les baux police, les baux administratifs ;
- **m**ontant de 225 milliards validés sur le total des passifs recensés et approuvé par le Conseil des Ministres;

- **Perspectives**

- **f**inaliser le plan d'apurement des passifs validés ;
- **r**éaliser l'audit des passifs sur la période 2011 à 2015 de l'administration centrale et 2014 à 2015 des institutions conformément aux instructions du Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Économie et des Finances.

REPUBLICQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail

CABINET DU PREMIER MINISTRE  
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET  
DU BUDGET

**IGF**  
INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

**L'Agent de l'Inspection  
Générale des Finances s'engage à :**

**Accomplir ses tâches avec  
rigueur et professionnalisme**

**Remplir ses obligations  
professionnelles sans aucune  
forme de contrepartie illégale**

Abidjan plateau, boulevard angoulvant 19 clozel à l'angle,  
avenue A58 du DOCTEUR CLOZET  
Tel: (225)20225156/20216016 - fax: (225)20211080-04 BP 2876 Abidjan 04  
SITE WEB: www.igf.finances.gouv.ci - Numéro vert: 800 00 380

## IV - 6 AUDIT DES PASSIFS DE L'ÉTAT (2011-2015 POUR L'ADMINISTRATION CENTRALE ; 2014-2015 POUR LES INSTITUTIONS)

### • Contexte

Suite à l'adoption par le Conseil des Ministres du 07 septembre 2016 des conclusions de l'audit des passifs de l'Etat pour la période 2001 à 2010 de l'administration centrale et 2001 à 2013 des institutions, le Ministre de l'Economie et des Finances a instruit l'IGF d'étendre ses travaux d'audit des passifs jusqu'à la gestion 2015. L'objectif de cet audit est de déterminer le

montant des passifs de l'Etat sur la période 2011-2015 de l'Administration centrale et 2014-2015 des institutions de la République.

### • Résultats

- recensement des passifs concernés achevé ;
- analyse préliminaire de ces passifs effectuée ;

### • Perspectives

- procéder aux vérifications des passifs recensés ;

## IV - 7 AUDIT INTERNE DES PROJETS GAVI RSS ET SSV

### • Contexte

GAVI Alliance est un partenariat public-privé composé de l'Organisation Mondiale de la Santé, de la Banque Mondiale, de l'UNICEF et de la Fondation Bill & Melinda Gates ayant pour but d'aider au renforcement du système de santé par la recherche, le développement et la fourniture de vaccins aux pays en voie de développement.

GAVI Alliance soutient la Côte d'Ivoire par un don d'environ 7,5 milliards de F CFA, à travers deux principaux programmes à savoir :

- GAVI SSV (Soutien aux Services de Vaccination) ;
- GAVI RSS (Renforcement du Système de Santé).

Conformément à l'aide-mémoire signé par l'Etat de Côte d'Ivoire et GAVI Alliance en juillet 2013, l'Inspection Générale des finances assure les missions d'audit interne de ces programmes.

### • Résultats

Les missions d'audit interne réalisées au titre de l'exercice 2016 ont porté principalement sur les processus suivants :

- passation des marchés
- gestion budgétaire
- gestion des vaccins
- gestion des immobilisations

L'IGF a formulé 6 recommandations majeures dont 2 recommandations mises en œuvre au cours de l'exercice 2016 et 4 en cours d'exécution.

### • Perspectives

- procéder au suivi des recommandations
- appuyer les programmes dans l'établissement de la cartographie des risques
- finaliser l'élaboration du plan d'audit annuel des deux programmes
- mettre en œuvre le plan d'audit annuel validé des deux programmes

## IV - 8 AUDIT DE LA GESTION DES CONVENTIONS D'EXPERTS BNETD

### • Contexte

La mission d'audit des conventions d'experts du Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD) a été réalisée par l'Inspection Générale des Finances (IGF) à la demande de Monsieur le Ministre auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

Cette mission avait pour objectifs d'examiner:

- le respect par les acteurs de la conformité aux lois et règlements encadrant le recours aux assistants techniques privés, experts ou consultants, ne faisant pas partie du personnel de la Fonction Publique ;
- l'ensemble des mesures mises en place pour renforcer la gestion administrative et budgétaire des conventions d'experts BNETD ;
- le circuit de recrutement des « experts » ;
- le profil, la qualification et l'expérience des experts BNETD ;
- la rémunération appliquée par le BNETD en tant que prestataire de service ;
- la rémunération des « experts ».

Les travaux d'audit ont été réalisés sur la base des données transmises par les différents acteurs du circuit direct ou indirect du traitement des conventions, notamment le BNETD, la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF), la Direction des Affaires

Financières et du Patrimoine (DAFP) du Ministère chargé de l'Economie et des Finances, coordonnatrice de la gestion des conventions BNETD au niveau de l'Administration et les ministères bénéficiaires.

Le périmètre de l'audit a porté sur les gestions 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015.

De même, l'équipe d'audit a réalisé des entretiens avec le DAF de la Primature et 19 autres ministères techniques qui représentent environ 80% du montant cumulé des dépenses affectées aux conventions d'experts BNETD sur la période 2011 à 2015 ; ainsi qu'avec le BNETD et le Président du Comité de Suivi des conventions BNETD (DAFP du MPMEF).

### • Résultats

A l'issue des travaux, la mission d'audit s'est assurée de la légalité des conventions d'experts BNETD ainsi que de l'efficacité et de l'efficience de leur mise en œuvre, conformément à la lettre de mission du Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

### • Perspectives

Suivre la mise en œuvre des recommandations de la mission à l'issue de l'adoption des conclusions du rapport par le Conseil des Ministres et l'élaboration du plan d'actions.



Inspection Générale  
des Finances

**L'IGE, STRUCTURE  
D'AUDIT INTERNE  
DES PROGRAMMES ET  
PROJETS FINANCÉS  
ET COFINANCÉS PAR  
LES PARTENAIRES  
TECHNIQUES ET  
FINANCIERS (PTF)**

## IV - 9 AUDIT COMPLÉMENTAIRE DES ARRIÉRÉS DU TRÉSOR (2000 A 2010)

### • Contexte

Dans le cadre de l'assainissement des finances publiques, le Gouvernement de Côte d'Ivoire a diligenté en 2012 l'audit des mandats et ordres de paiement (OP) de 2000 à 2010 pris en charge par les comptables publics. Cet audit, réalisé par des cabinets privés s'est achevé en 2013.

Toutefois, la charge de travail et les problèmes d'archivage dans les entités auditées n'ont pas permis de faire l'examen de certains mandats et OP. Il s'agit :

- des sous-mandats (ou mandats dérivés) dont le mandat groupé (ou mandat souche) auquel ils se rapportent a fait l'objet de validation par les cabinets d'audit ;
- des décomptes dont le mandat provision auquel ils se rapportent a fait l'objet de validation par les cabinets d'audit ;
- des mandats omis ou non retrouvés lors de l'audit pour des problèmes d'archivage et surtout de pillage subis par certains postes comptables, en raison de la crise post-électorale de 2010.

Lors du Conseil des Ministres du 11 mars 2015, le Gouvernement a autorisé l'audit des dites créances avant leur paiement par les services de contrôle et d'inspection du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, à savoir : l'Inspection Générale des Finances (IGF), l'Inspection Générale du Trésor (IGT) et la Cellule de Revue des Dépenses Publiques (CRDP).

En exécution de cet audit coordonné par l'Inspection Générale des Finances (IGF), les équipes conjointes de mission (IGF, IGT et CRDP) ont réalisé le contrôle sur pièces des mandats et OP et le contrôle physique des prestations dans les services bénéficiaires et sur les sites de réalisation des ouvrages.

A l'instar de l'audit réalisé par les cabinets privés, une phase de valorisation des travaux (construction de bâtiments/ réhabilitation d'ouvrage, etc.) a été réalisée par le biais d'un cabinet d'expertise habilité.

Cet audit complémentaire diligenté sur les arriérés de paiement de l'Administration

Centrale, des Collectivités Territoriales et des EPN a porté sur un montant total de 11,81 milliards.

L'objectif principal visé par cette mission est de déterminer et d'arrêter le montant des mandats et OP qui correspondent à des travaux, à des fournitures et à des prestations effectués au profit de l'Etat.

### • Résultats

- rapport d'audit produit ;
- projet de communication en Conseil des Ministres élaboré.

### • Perspectives

Faire adopter les conclusions de la mission incluant un plan d'apurement des arriérés validés par le Conseil des Ministres.

## IV - 10 ACTIVITÉS DE LA BRIGADE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### • Contexte

Les principales activités réalisées par la Brigade de Lutte contre la Corruption (BLC) au titre de l'année 2016 ont porté sur :

- les investigations en matière de fraude, de corruption ou de toutes autres infractions assimilées dans l'administration économique et financière dont elle est saisie afin d'établir ou non les allégations de corruption ;
- la mise en application des textes relatifs à la coopération avec les autres entités en charge de la Lutte contre la Corruption au plan national ;
- le renforcement des capacités du personnel.

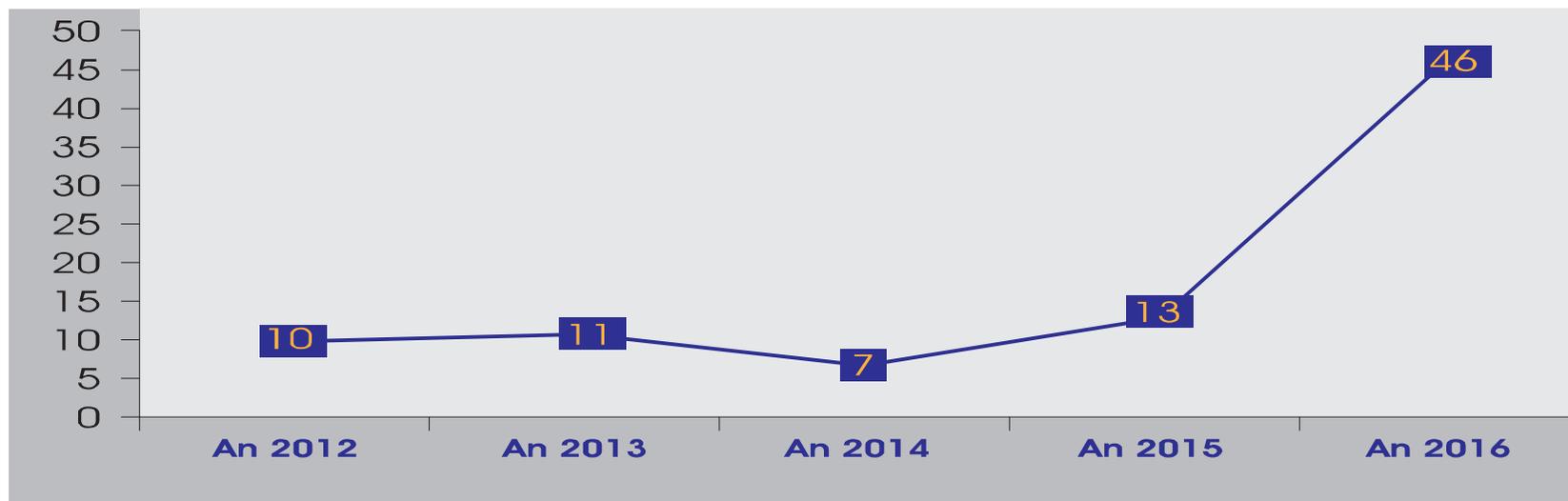
### • Principaux résultats

En 2016, la BLC a été saisie de 46 nouvelles dénonciations portant à 87 le nombre total de plaintes et de dénonciations enregistrées depuis son opérationnalisation en 2012.

Tableau : Nombre de plaintes et dénonciations enregistrées par année et par nature

NATURE DU DOSSIER	An 2012	An 2013	An 2014	An 2015	An 2016	TOTAL
Hiérarchie	2	2	1	4	7	16
Dénonciations anonymes	8	9	3	2	33	55
Dénonciations non anonymes			3	7	6	16
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>46</b>	<b>87</b>

### GRAPHIQUE : Évolution du nombre de saisine par année



Les plaintes et les dénonciations ont connu une augmentation significative de 253% de 2015 à 2016, en raison de l'intérêt croissant des usagers pour la lutte contre la fraude et la corruption et de la vulgarisation des canaux de dénonciation. Par ailleurs, 18 dossiers ont été traités et finalisés en 2016.

#### • **Difficultés**

Les difficultés relevées depuis l'opérationnalisation de la BLC en 2012 demeurent et portent sur :

- la lenteur, voire l'absence de réponses aux demandes d'informations adressées aux administrations économiques

et financières ainsi qu'aux structures privées concernées par les dossiers. Cette situation entrave le traitement des dénonciations ;

- l'accès aux bases de données (SYDAM, ASTER, GUIOAR et SIGFIP) des directions opérationnelles ;
- l'absence de moyens de coercition pour contraindre les structures privées à fournir les informations requises en cas d'entraves.

#### • **Perspectives**

- poursuivre le traitement des dossiers en instance au 31 décembre 2016 (50 plaintes et dénonciations dont 4 en instance de finalisation, 24 en cours de traitement et 22 non encore initiés) ;
- sensibiliser davantage les usagers et personnels du Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget sur les dangers de la corruption ;
- renforcer la collaboration avec la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ;
- participer aux travaux relatifs à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la Corruption.

## IV - 11 AUDIT INTERNE DES PROJETS ET PROGRAMMES FINANCÉS ET COFINANCÉS PAR LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

### • Contexte

Dans le cadre de l'utilisation des procédures nationales pour la gestion des projets d'investissement financés ou cofinancés par les Partenaires Techniques et Financiers, le Président de la République de Côte d'Ivoire a signé le décret n° 2015-475 du 1er juillet 2015 portant procédures et modalités de gestion des projets et programmes financés ou cofinancés par les Partenaires Techniques et Financiers.

Les dispositions de ce décret prévoient, entre autres, que l'Inspection Générale des Finances assure la fonction d'audit interne des projets.

A cet effet une cellule d'audit interne dédiée aux projets et programmes financés par les PTF a été mise en place au sein de l'IGF.

### • Résultats

Les principaux résultats se présentent comme suit :

- rédaction des protocoles d'accord des projets suivants :
  - Don de Gouvernance et de Développement Institutionnel (DGD) ;
  - Projet Filets Sociaux Productifs ;
  - Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-EMPLOI) ;
  - Projet d'Autonomisation des femmes et le Dividende démographique

dans le Sahel (SWEDD) ;

- Projet de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan-Lagos (PFCTAL) ;
- Projet de Renforcement du Système de Santé et de Réponse aux Urgences Epidémiques (PRSSE),
- formation des agents de l'IGF aux procédures de la Banque Mondiale afférentes à la gestion des projets ainsi qu'aux signaux d'alerte sur la fraude ;
- établissement de la matrice des risques et des plans d'audit des projets suivants :
  - Projet Filets Sociaux Productifs ;
  - Projet de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan-Lagos (PFCTAL).

### • Perspectives

- signature des protocoles d'accord ;
- validation des plans d'audit des projets suivants :
  - Projet Filets Sociaux Productifs ;
  - Projet de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan-Lagos (PFCTAL).
- élaboration des matrices de risques et des plans d'audit des projets suivants :
  - Don de Gouvernance et de Développement Institutionnel (DGD) ;

- Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-EMPLOI) ;
- Projet d'Autonomisation des femmes et le Dividende démographique dans le Sahel (SWEDD) ;
- Projet de Renforcement du Système de Santé et de Réponse aux Urgences Epidémiques (PRSSE).
- mettre en œuvre les plans d'audit interne validés.



## IV - 12 AUTRES ACTIVITÉS

### IV -12.1 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Formations**

Au cours de l'année 2016, les agents de l'Inspection Générale des Finances ont participé à vingt-et-une (21) activités de renforcement des capacités (Conférences, forums, colloques, séminaires et formations) aussi bien en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger, sur les thèmes ci-après :

THEMES	LIEU ET DATE	BÉNÉFICIAIRES
Gestion de la Politique Economique	Abidjan (Côte d'Ivoire) Janvier-Décembre 2016	1 Inspecteur
Audit interne selon les normes IIA	Abidjan (Côte d'Ivoire) Février-Avril 2016	17 Agents de l'IGF, IGT, IGSF, IGD, CRDP et DPP
Advanced Management Program (AMP) (MDE BUSINESS SCHOOL en collaboration avec l'IESE BUSINESS SCHOOL de Barcelone	Abidjan (Côte d'Ivoire) Barcelone (Espagne) Février-octobre 2016	Inspecteur Général
Les Autorisations d'Engagements (AE) et les Crédits de Paiement (CP)	Abidjan (Côte d'Ivoire) 26-28 Avril 2016	2 Inspecteurs
Bases de l'audit interne	Abidjan (Côte d'Ivoire) 22-23 Août 2016	26 Inspecteurs
7ème et 10ème session du Groupe de Travail sur la Prévention et le Recouvrement d'avoirs	Vienne (Autriche) 22 au 26 août 2016	- Inspecteur Général - Chef de la BLC - 1 Inspecteur
Documents et mécanismes fondamentaux de la comptabilité générale	Abidjan (Côte d'Ivoire) 24-25 Août 2016	26 Inspecteurs
Conduite d'une mission d'audit interne et management d'une équipe de mission	Abidjan (Côte d'Ivoire) 29-30 Août 2016	12 Inspecteurs
Pilotage de la performance dans l'administration publique	Abidjan (Côte d'Ivoire) 26-30 Sept. 2016	3 Inspecteurs
Procédures Banque Mondiale en Gestion financière et en Passation des Marchés	Abidjan (Côte d'Ivoire) 27 au 29 Septembre 2016	20 Inspecteurs et Auditeurs

THÈMES	LIEU ET DATE	BÉNÉFICIAIRES
Audit de la performance	Abidjan (Côte d'Ivoire) 10-14 Oct. 2016	- 2 Inspecteurs - 4 Auditeurs
Reformes institutionnelle et la modernisation de l'Etat	Abidjan (Côte d'Ivoire) 20-22 Oct. 2016	1 Inspecteur
12ème Conférence Internationale de l'Union Francophone de l'Audit Interne (UFAI) et 4ème Conférence annuelle de l'Institut Francophone des Auditeurs et Contrôleurs Internes (IFACI)	Paris (France) 14-15 nov. 2016	- Inspecteur Général - 2 Inspecteurs
Nouveau cadre harmonisé de la gestion des finances publiques	Abidjan (Côte d'Ivoire) 14-18 Nov. 2016	6 Inspecteurs
7ème session du Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et Réunion du Groupe de travail sur la coopération internationale en matière de Lutte contre la Corruption	Vienne (Autriche) 14-18 nov. 2016	Chef de la BLC
Gestion Axée sur les Résultats de Développement	Abidjan (Côte d'Ivoire) 16-18 Nov. 2016	1 Inspecteur
Représentation de l'Etat en justice	Grand Bassam (Côte d'Ivoire) 23 nov. 2016	1 Inspecteur
Détection de la fraude et la corruption dans les projets financés et cofinancés	Abidjan (Côte d'Ivoire) 23 décembre 2016	40 Inspecteurs et Auditeurs
Les impacts des réformes de la réglementation des affaires dans les pays post-conflits et fragiles	Abidjan (Côte d'Ivoire)	1 Inspecteur

#### IV -12.2 DÉMARCHE QUALITÉ DE L'IGF

##### • Contexte

L'Inspection Générale des Finances (IGF) a décidé de mettre en place un Système de Management de la Qualité (SMQ) basé sur le référentiel ISO 9001 version 2008 en vue d'améliorer ses prestations vis-à-vis de ses clients et partenaires.

##### • Résultats

**Les principaux résultats se présentent comme suit :**

- mise en place de deux logiciels pour la gestion des indicateurs de performance et la gestion des progrès permanents ;
- formation des utilisateurs sur lesdits logiciels ;
- réalisation de 11 revues de processus.

##### • Perspectives

**Poursuivre le processus de certification :**

- réaliser la revue de Direction ;
- effectuer les audits qualité interne ;



**PROJETS BANQUE MONDIALE EN CÔTE-D'IVOIRE : L'IG INSTRUITE SUR LES PROCÉDURES DE GESTION DES PROJETS  
PAR LA DIRECTION DES OPÉRATIONS DE LA BANQUE MONDIALE**

## ACTIVITÉS D'ASSISTANCE ET D'APPUI-CONSEIL

Outre les missions d'inspection, d'audit et les activités de lutte contre la corruption, l'Inspection Générale des Finances a participé à plusieurs activités dans le cadre de ses missions statutaires, d'assistance ou d'appui-conseil.

**Les missions d'appui conseil et de coordination se déclinent en trois volets :**

- participation aux comités d'appui à la gouvernance (Comité TVA, Comité de suivi des recommandations, Comité d'identification des recettes non fiscales, Commission Administrative de Conciliation, Commission microfinance) ;
- avis techniques de l'IGF dans les domaines juridiques, économiques et financiers
- présidence des passations de service au Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget.



Inspection Générale  
des Finances

**L'AGENT DE L'INSPECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES S'ENGAGE À ACCOMPLIR  
SES TÂCHES AVEC RIGUEUR ET  
PROFESSIONNALISME**



Participation de l'IGF aux 7ème et 10ème sessions des Groupes de travail intergouvernemental à composition non limitée sur la prévention de la corruption et le recouvrement des avoirs, tenues du 22 au 26 août 2016, au siège de l'ONUDC à Vienne.

- S.E.M. Largaton Gilbert OUARTARA, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Côte d'Ivoire en Autriche.
- Monsieur SYLLA Lassana, Inspecteur général des Finances.

## V PERSPECTIVES

### L'IGF envisage au titre de l'année 2017 :

- de poursuivre ses missions permanentes, à savoir : l'animation des différents Comités d'appui à la gouvernance, l'évaluation des DAF, l'identification des recettes de services et le suivi des recommandations des missions achevées tant au niveau interne qu'au niveau du Comité de Suivi des recommandations ;
- de procéder à la vérification des passifs recensés relatifs à la période 2011 à 2015 de l'administration centrale et 2014 à 2015 des institutions conformément aux instructions du Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances ;
- d'assurer l'audit interne des projets et programmes financés ou cofinancés par les Partenaires Techniques et Financiers (GAVI, Banque Mondiale etc.);
- de conduire des missions d'audit dans les Etablissements Publics Nationaux (EPN);
- de réaliser des missions d'audits des investissements publics à la suite de l'évaluation des DAF ;
- de s'inscrire résolument dans la mise en œuvre de la LOLF à travers le développement des activités d'audit interne, la maîtrise des risques et l'évaluation des performances des structures du Ministère ;
- d'appuyer les structures de contrôle dans l'implémentation de la fonction d'audit interne financier et comptable au niveau de l'État et de ses démembrements ;
- de réaliser des études économiques et financières ;
- de renforcer ses actions dans le cadre de la lutte contre la corruption et les infractions économiques et financières en liaison avec les inspections sectorielles et les autres Brigades ;
- de poursuivre le renforcement des capacités du personnel de l'IGF pour la maîtrise des nouveaux métiers de la gouvernance.



Inspection Générale  
des Finances

## CONCLUSION

**E**n 2016, l'Inspection Générale des Finances (IGF), structure de conseil et de gouvernance de proximité, a réalisé ses activités autour des trois axes traditionnels d'appui-conseil, d'inspection et d'audit et de lutte contre la corruption.

Depuis 2015, le champ d'intervention de l'IGF a été élargi suite aux réformes structurantes engagées par l'État de Côte d'Ivoire dans les sphères économiques et financières avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Dans ce cadre, elle assure désormais la fonction d'audit interne des projets et programmes financés ou cofinancés par les partenaires techniques et financiers.

En effet, avec l'entrée en vigueur au 1er janvier 2017, du nouveau cadre harmonisé de gestion des finances publiques adopté par les pays membres de l'UEMOA, l'IGF mettra l'accent sur l'appropriation des nouveaux outils de gestion des finances publiques notamment la gestion axée sur les résultats de développement, l'évaluation de la gestion des investissements publics (PIMA), l'évaluation des politiques et institutions nationales en Afrique (CPIA- Banque Mondiale) et l'examen des dépenses publiques et l'évaluation de la responsabilité financière (PEFA).

Au regard de toutes ces mutations, l'IGF entend jouer pleinement son rôle d'acteur de la saine gestion des finances publiques et de promotion de la bonne gouvernance économique et financière.





COMMUNICATION  
**DE L'IGF**



**Communication de l'Inspecteur Général des Finances sur les " potentialités économiques et opportunités d'investissements en côte d'ivoire " lors du networking organisé dans le cadre de la formation AMP (Advanced Management Program) de MDE Business School à Barcelone le 13 juillet 2016 au profit des opérateurs économiques Espagnols**



# MISSION MDE BARCELONE - ESPAGNE

## POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES ET OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

Par Lassana SYLLA  
Inspecteur Général des Finances  
Mercredi 13 juillet 2016

## PLAN

- I. LOCALISATION ET DONNÉES DE BASE
- II. POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES  
DE LA CÔTE D'IVOIRE
- III. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT
- IV. OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

## SOURCES

- 1- 5ème Conférence du Premier Ministre Daniel Kablan Duncan, tenue le 6 juin 2016 à la Primature ;
- 2- Support de présentation du PND 2016-2020 lors du Groupe Consultatif pour son financement du 18-20 mai 2016 à Paris
- 3- Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Économiques.



## I.1 LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE



## I.2 DONNÉES DE BASE

Superficie	: 322 463 km <sup>2</sup>
Population	: 22 671 331
Monnaie	: F CFA
Taux de change (parité fixe)	: 1 Euro = 655,597 F CFA
Taux d'alphabétisation	: 45 %
Taux d'inflation	: 1,8 %
PIB par habitant	: 1 371 Euros
Principales exportations	: Cacao, pétrole brut, anacarde, caoutchouc, coton, huile de palme



## II POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES DE LA CÔTE D'IVOIRE

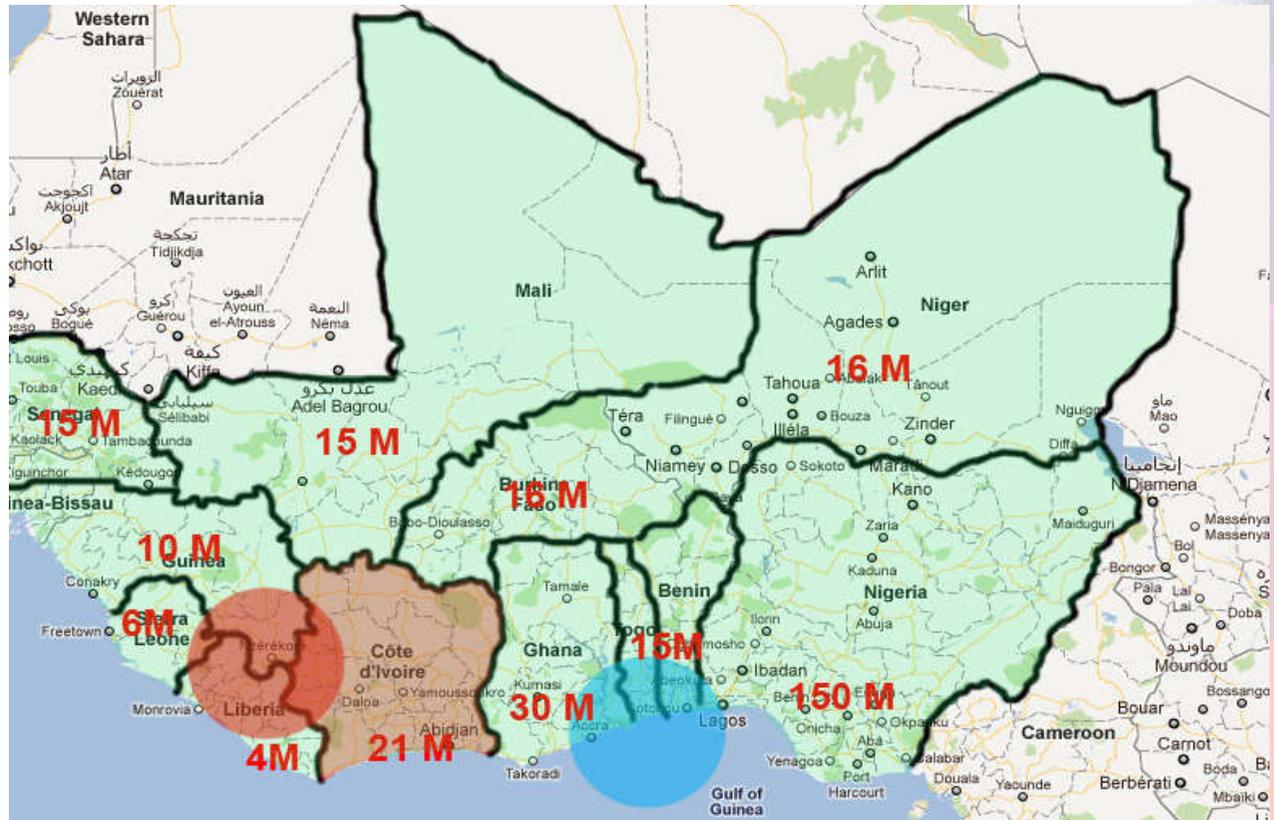


## II.1 PORTE D'ENTRÉE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

La CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest) constitue pour l'investisseur l'accès à un marché de 300 millions de consommateurs

UEMOA (l'Union Économique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest) : 8 PAYS (FCFA = 0.00152449 EUR) / population : ± 75 millions d'habitants

Principale plate forme financière de la Sous-région avec 40% des avoirs de l'UEMOA





## II.2 DES RESSOURCES NATURELLES ABONDANTES

1er Producteur mondial  
de Cacao  
(1 825 594 t)



1er Exportateur d'huile de  
palme  
(424 146 t)



1er Producteur mondial  
de noix de cajou  
(702 500 t)



1er Port Thonier africain  
(270 000 t)



3ème Producteur  
africain de café  
(126 658 t)



1er Producteur africain  
de caoutchouc (360 000 t)





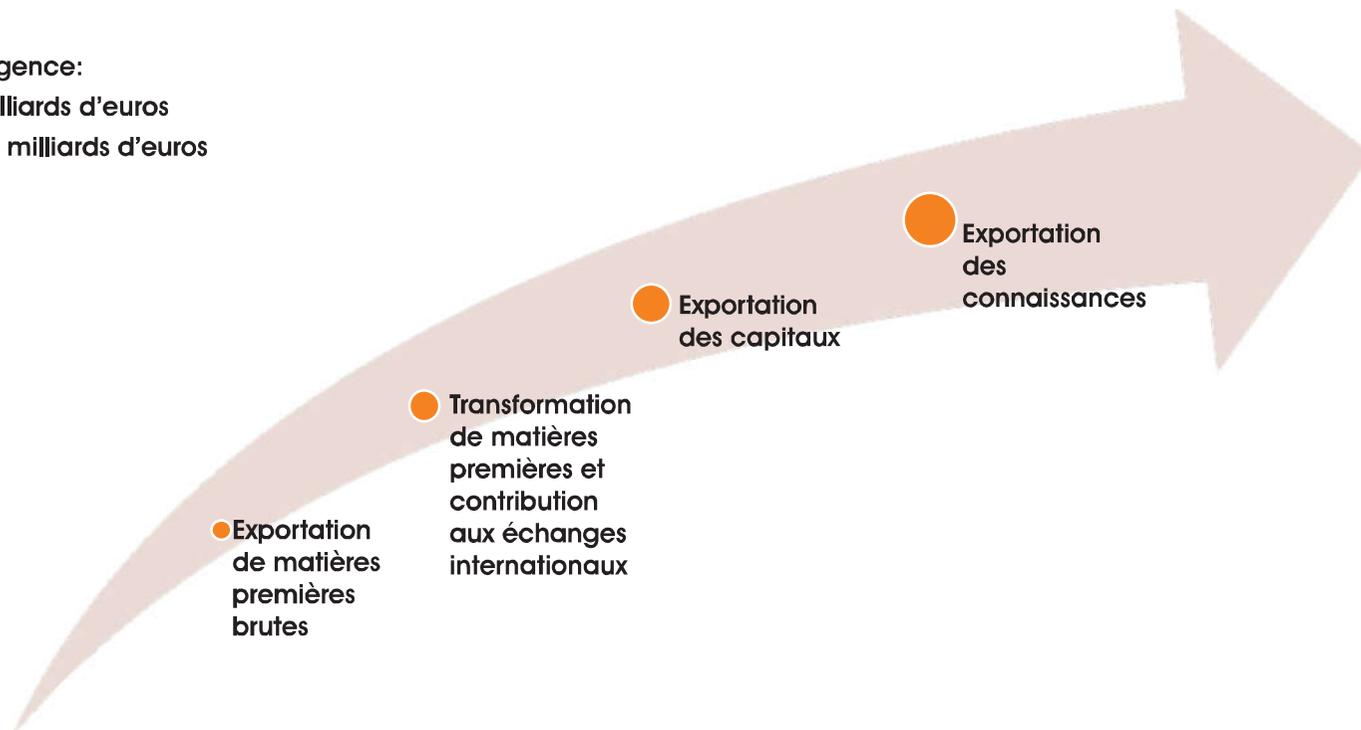
### III. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

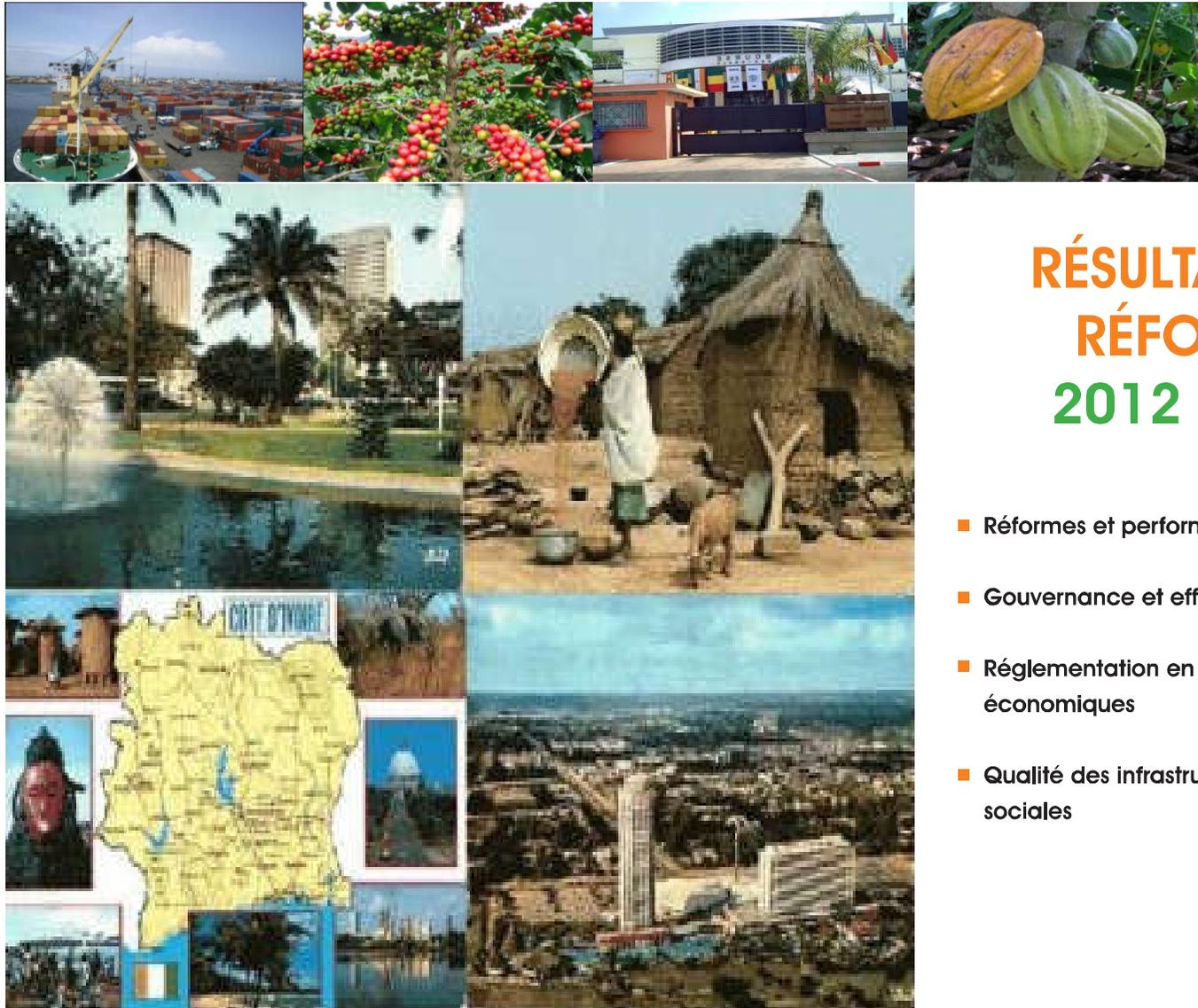
"Transformer la Côte d'Ivoire en un pays émergent à l'horizon 2020"

Le chemin de l'émergence:

PND 2012-2015: 17 milliards d'euros

PND 2016-2020: 45,3 milliards d'euros





## RÉSULTATS DES RÉFORMES 2012 - 2015

- Réformes et performances macroéconomiques
- Gouvernance et efficacité des services publics
- Réglementation en faveur des activités économiques
- Qualité des infrastructures économiques et sociales



### III.1 Réformes et performances macroéconomiques

- Taux de croissance du PIB moyen de 9,5% sur la période 2012 - 2015
- Augmentation du taux d'investissement global de 9% à 18,7% du PIB de 2011 à 2015 (contribution de 60% du secteur privé)
- Taux de croissance moyen des directs étrangers (IDE) de 17% sur la période 2011- 2014
- Amélioration de la situation des échanges extérieurs
- Taux d'inflation maîtrisé en dessous de la norme communautaire de l'UMEOA de 3 %

### III.2 Gouvernance et efficacité des services publics

- **Amélioration de l'efficacité de l'Administration Centrale et des structures parapubliques**  
Mise en place de systèmes modernes de gestion intégrés et le développement de l'e-gouvernance  
Renforcement et dynamisation des structures de contrôle (IGF, IGE et Cour des Comptes)
- **Renforcement de la qualité de la justice et de l'exécution des contrats**  
Mise en place du tribunal de commerce d'Abidjan pour le règlement diligent des litiges  
Appropriation des principes de luttres contre la corruption et infractions assimilées
- **Renforcement de l'efficacité de l'administration foncière**  
Opérationnalisation du Livre Foncier Électronique  
Gestion rationnelle et développement des zones et des terrains à usage industriels



### III.3 Réglementation en faveur des activités économiques

#### Mesures incitatives en faveur du secteur privé

- Plusieurs Codes révisés et adoptés (Investissements, Télécoms, immobilier, Electricité, Mines, Pétrole, tourisme)
- Libre transférabilité des capitaux et des bénéfices issus des investissements

#### Facilitation de la création des entreprises

- Mise en place du Guichet Unique de Création d'Entreprise à travers le CEPICI
- Réduction significative des coûts administratifs et des délais de création d'entreprise

#### Politique d'appui et d'accompagnement du secteur privé

- Redynamisation de plusieurs structures d'appui au secteur privé (CEPICI, APEXCI, CCI-CI, CCESP, AEJ et GUCE)
- Mise en place des autorités de régulation (ATCI, ANRMP, HACA et ANARE)
- Adoption d'une loi sur la concurrence visant le renforcement du dispositif de contrôle et de répression
- Existence d'une plateforme de mobilisation des ressources pour les entreprises à travers la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)

### III.4 Qualité des infrastructures économiques et sociales

#### Développement et dynamisation des Infrastructures économiques

- Un Réseau routier renforcé et étendu de plus de 22 000 KM
- Des infrastructures portuaires de grandes capacités d'accueil avec un trafic de plus de 30 millions de tonnes
- Des infrastructures Aéroportuaires internationaux dont un certifié TSA
- Une ligne ferroviaire de transport de marchandises avec plusieurs pays de l'hinterland
- Une énergie de qualité avec une capacité de production en croissance
- Une ressource en eau abondante

#### Infrastructures Sociales

- Modernisation de plusieurs plateformes techniques de structures sanitaires
- Réhabilitation et rééquipement d'hôpitaux et de centres de santé dans des villes du pays
- Grande accessibilité en matière d'éducation générale
- Offre de formation technique et professionnelle moderne et diversifiée permettant une meilleure adéquation entre l'offre de formation et la demande des entreprises



## RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

- Un gain de 35 places entre 2012 et 2015 dans le classement Doing Business
- Une progression de 24 places en matière de compétitivité globale des économies
- Un gain de 21 places au classement de Transparency International 2015
- Le prix du meilleur pays en matière de réformes dans le secteur minier au forum "Mines and Money" en 2014
- L'éligibilité au Programme Compact du Millenium Challenge Corporation (MCC)
- L'adhésion à l'Open Government Partnership (OGP)



## PND 2016-2020

<b>VISION</b>	<b>Horizon 2040</b> : « La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde »
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>la Côte d'Ivoire est un pays émergent à l'horizon 2020 avec une base industrielle solide</b>
<b>AXES</b>	1. Renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance
	2. Accélération du développement du capital humain et du bien-être social
	3. Accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation
	4. Développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et préservation de l'environnement
	5. Renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale

## IV. OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS, PPP ET PRIVÉS

- Les investissements publics représenteront 30 à 35% du budget sur la période 2016-2018
- Les investissements privés concernent les investissements productifs pour la valorisation du potentiel agricole, minier, industriel, touristique...
- Un catalogue de projets PPP avec plus de 120 projets de plus de 17,5 milliards d'euros couvrant 7 secteurs-clés et vingt (20) ministères



## QUELQUES PROJETS PRIORITAIRES STRUCTURANTS

1. Création et exploitation d'une nouvelle zone industrielle au nord d'Abidjan (pk 24 autoroute du nord) et de nouvelles zones industrielles à l'intérieur du pays
2. Construction d'un nouveau terminal minéralier au port d'Abidjan
3. Construction de centrales à biomasse (100 sites/ 200 MW) et centrales solaires photovoltaïques
4. Construction et exploitation de la ligne 1 du métro d'Abidjan
5. Construction de 7 000 km de fibres optiques dont 2 000 déjà réalisés
6. Construction d'une autoroute du gaz Lagos-Abidjan
7. Extension et modernisation des ports et aéroports
8. Construction des autoroutes Abidjan-Lagos et Abidjan-Ouaga-Niamey
9. Interconnexion ferroviaire reliant six (06) pays de la sous-région : Bénin, le Burkina Faso, la côte d'ivoire, le Ghana, le Niger et le Togo
10. Interconnexion électrique sous régionale West African power pool (WAPP)

## PROGRAMME DE PRIVATISATION D'ENTREPRISES PUBLIQUES

SECTEUR	ENTREPRISES
Telecom	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Côte d'Ivoire Télécom</li> </ul>
Secteur agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Société sucrière de la Comoé (Sосуco)</li> <li>■ Sucrivoire</li> <li>■ Palmafrique</li> <li>■ Société Tropical Rubber</li> </ul>
Secteur bancaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire (BHCI)</li> <li>■ Versus Bank</li> </ul>
Secteur minier	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Société de développement minier (Sodemi)</li> </ul>
Autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Société nationale ivoirienne de travaux (Sonitra)</li> </ul>



## CONCLUSION

La Côte d'Ivoire est le pays de l'hospitalité par excellence.

### LA CÔTE D'IVOIRE EST EN ROUTE VERS L'ÉMERGENCE

#### Nette amélioration du climat des affaires en Côte d'Ivoire

Poursuite des réformes et les investissements publics nécessaires au maintien d'une croissance soutenue, inclusive et durable, créatrice d'emplois et respectueuse du Genre et de l'environnement

Transformation structurelle de l'économie par une intervention massive et structurée du secteur privé à hauteur de 62%

Expertise de L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Alignement de la Côte d'Ivoire sur les standards internationaux en matière de doing business et de gouvernance



Elle ressemble à son emblème : **l'éléphant**

Un animal fascinant et doux comme l'illustre cette photo.

*Je vous invite à visiter  
la Côte d'Ivoire*



## LIENS UTILES POUR PLUS D'INFORMATIONS

STRUCTURES	LIEN DU SITE WEB
<b>CEPICI</b> : Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire ou le Guichet Unique des Investissements Formalités administratives et assistance Formalités des entreprises Terrains industriels	<a href="http://www.cepici.gouv.ci">www.cepici.gouv.ci</a>
<b>CCESP</b> : Comité de Concertation Etat / Secteur: Facilitation des relations entre les entreprises et l'administration publique	<a href="http://www.ccesp.ci">www.ccesp.ci</a>
<b>Portail officiel du Gouvernement ivoirien</b>	<a href="http://www.gouv.ci">www.gouv.ci</a>
<b>CNP-PPP</b> : Comité National de Pilotage des Partenariats Public-Privé : Organe de décision, de validation et d'orientation du cadre institutionnel de pilotage des PPP	<a href="http://www.ppp.gouv.ci">www.ppp.gouv.ci</a>



*la Côte d'Ivoire*



# Rapport Annuel 2016

## de l'inspection générale des finances



République de Côte d'Ivoire  
Union - Discipline - Travail



04 BP 2876 Abidjan 04 - Tél.: +225 20 22 51 56 / +225 20 21 60 16 - Fax : +225 20 21 10 80 - Tél. : BLC : 22 52 97 97 / 98 - Num vert : 800 00 380  
E-mail : [info@igf.finances.gouv.ci](mailto:info@igf.finances.gouv.ci) - Site web : <http://www.igf.finances.gouv.ci>.